



Le 06/11/2008
Ecole Elémentaire Les Hirondelles
6-8 Place de Stalingrad
95 190 Fontenay en Paris
095 1116 X

☎ 01 34 71 17 05

☎ 01 34 71 17 02

0951116X@ac-versailles.fr

Conseil d'Ecole du vendredi 23 octobre 2009 – 18h30 / 20h30

Compte rendu rédigé par Françoise TROTTIER et Eric GOMEZ

Présents :

- *pour les enseignants* : Mesdemoiselles PIERSON et TOUPANCE, Mesdames LOUIS, THUMARIN et TROMAS, Monsieur GOMEZ,
- *pour la municipalité* : Madame RIVET,
- *pour les parents* : Mesdames AUROUX, NIARD, TRAJKOVIC, TREHOUT et TROTTIER,

Excusés :

- *Pour l'Education Nationale* : Mme VIGOUROUX, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Viarmes - Luzarches, Caroline BRASSIER
- *DDEN* : Monsieur NUGOU.
- *pour les parents* : Mme CAILLERET

Points à l'ordre du Jour

Par l'équipe enseignante

1. Présentation de l'équipe enseignante et des nouveaux parents d'élèves élus, fonctionnement du conseil d'école :

Mesdemoiselles PIERSON (1/4 temps de décharge de direction sur le CE2) et TOUPANCE (CE1), Mesdames BRASSIER (CM1) (absente excusée) LOUIS (CP), THUMARIN (CM2) et TROMAS (CP CE1), Monsieur GOMEZ (3/4 temps sur le CE2 ; ¼ décharge de direction), Madame RIVET, maire adjoint ; pour les parents : Mesdames AUROUX, CAILLERET (absente excusée), NIARD, TRAJKOVIC, TREHOUT et TROTTIER.

Monsieur GOMEZ se présente en tant que nouveau directeur de l'école des Hirondelles, comme étant le successeur de Gilles CAROËN et non son remplaçant car ce dernier est affecté sur d'autres fonctions à titre définitif. Cette nomination sur d'autres fonctions s'étant produite après le mouvement des enseignants, la charge de direction a été acceptée par Monsieur GOMEZ à titre provisoire sur l'année scolaire 2009-2010.

Le poste de direction apparaissant vacant au mouvement des enseignants, nous ne pouvons savoir à l'heure actuelle à qui la direction reviendra l'année prochaine.

Il est ensuite rappelé que le fonctionnement du conseil d'école ne permet pas de présenter des points n'étant pas inscrits à l'ordre du jour, des situations personnelles ou nominatives. En cas de situation d'incompréhension, de malentendu voire de désaccord avec un enseignant, Monsieur GOMEZ recommande aux familles de se tourner en priorité vers l'enseignant, ce qui permet le plus souvent de régler plus rapidement et plus efficacement la question.

2. Date des prochains conseils d'école.

Les prochains conseils auront lieu le vendredi 19 février 2010 et le mardi 22 juin 2010 de 19h00 à 21h00.

3. Effectifs et répartition.

L'état détaillé ci dessous est remis aux parents.

Enseignants	Niveau	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Par classe
Martine LOUIS	CP	25					25
Jocelyne TROMAS	CP - CE1	9	13				22
Valérie TOUPANCE	CE1		24				24
Magalie PIERSON Eric GOMEZ	CE2			29			29
Caroline BRASSIER	CM1				28		28
Emmanuelle THUMARIN	CM2					22	22
	Par niveau	34	37	29	28	22	150
		71		79			
		Cycle II		Cycle III			

4. Présentation de l'organisation de l'Aide Personnalisée pour l'année en cours :

Des régulations permettent de faire le point sur les difficultés des élèves au cas par cas, de dégager des groupes de besoin au sein des cycles, d'attribuer un enseignant et un horaire aux groupes retenus.

Les modules se tiendront entre les périodes scolaires avec un nombre de séances de 5 à 6 semaines. Ils feront ensuite l'objet d'une nouvelle régulation par cycle.

La possibilité d'un temps d'Aide Personnalisée sur la pause méridienne a été abandonnée au profit de séances d'une heure de 16h30 à 17h30.

Un temps de pause et de goûter d'une quinzaine de minutes pour le cycle III et un peu plus pour le cycle II est prévu avant chaque module.

Chaque enseignant (à temps plein) assurera deux modules par semaine (fin programmée pour fin mai). Eric GOMEZ et Magalie PIERSON n'assurant que le quart d'un temps plein.

Au moins deux groupes sont présents sur l'école les soirs d'AP pour éviter qu'un enseignant ne se trouve seul sur l'école et faciliter la gestion en cas d'absence de l'un des enseignants concernés.

Un tableau récapitulatif de cycle est fourni à chaque enseignant pour affichage en classe, un exemplaire de chaque cycle étant affiché au bureau pour le pointage des présences.

Les difficultés sont retenues en fonction de leur importance, un même élève pouvant avoir des difficultés dans plusieurs domaines mais ne pouvant bénéficier de plus de deux heures par semaine.

Une consultation des familles a eu lieu pour connaître les difficultés de chacun à pouvoir récupérer ou non son enfant à 17h30. Le résultat de cette consultation est communiqué aux parents. (Voir point 16)

Sur cette première période, 13 élèves de CP et 15 de CE1 se sont vus proposer au moins une aide au sein de 10 groupes concernant les domaines suivants : lecture/écriture, graphisme, numération, lecture, mathématiques, graphie. Cette aide a été refusée pour deux des CE1.

Sur cette même première période, 8 élèves de CE2, 7 de CM1 et 6 de CM2 se sont vus proposer au moins une aide sur cette période au sein de 5 groupes concernant les domaines suivants : Lecture/compréhension, Opérations, Graphie – orthographe, Graphie – phonie, Résolution de problèmes. Cette aide a été refusée pour 3 des CE2.

Concernant la seconde période : elle commencera le jeudi 5 novembre et se terminera mardi 15 décembre soit 6 semaines.

Elle concernera les domaines suivants pour le Cycle II : lecture/production d'écrits, Mathématiques (numération), production d'écrits, lecture, lecture/ méthodologie, Mathématiques (numération/ calcul), Graphisme /motricité fine.

Et pour le Cycle III, les domaines suivants: Lecture/compréhension, Calcul mental, Orthographe grammaticale, lecture phonologie

5. Vote du règlement intérieur modifié du fait des changements dans l'organisation de l'Aide Personnalisée.

- Nouveaux horaires déjà indiqués dans le Règlement Intérieur : fin de l'Aide Personnalisée à 17h30, validation postérieure par le Conseil d'école votée à l'unanimité.

- Nouvelle interdiction à préciser au Règlement Intérieur : les petits flacons de désinfectants vendus dans le cadre de la lutte contre la grippe A sont proscrits à l'école.

En effet, une récente réunion de directeurs a permis d'évoquer les contre-indications portées sur les étiquettes et les risques pour la santé des enfants qui y sont mentionnés, notamment le contact avec les yeux ou la bouche. D'ailleurs, la grande majorité des flacons portent l'avertissement suivant : **Tenir hors de portée des enfants**. Cette réunion de directeurs a été suivie d'une demande de l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Viarmes – Luzarches auprès de l'Inspection Académique dont nous attendons la réponse.

Devançant cette circulaire de l'IA à venir, le conseil d'école décide à l'unanimité l'interdiction de ces flacons à l'école. Cette décision fera l'objet d'une information particulière aux familles à la rentrée.

6. Pose d'un interphone vidéo à l'école, il permet de nous signaler la présence d'un visiteur ce qui n'était pas possible auparavant, la vidéo permettant en plus de voir de qui il s'agit, c'est donc une amélioration indéniable.

Nous précisons toutefois qu'il ne s'agit bien évidemment pas d'un blanc seing donné pour les retards pour autant.

D'autant plus que l'absence actuelle de gâche électrique oblige l'EVS auxiliaire de direction à se déplacer à chaque fois au portail pour ouvrir.

Pour pallier ce défaut, il est demandé l'ajout à cette installation d'une ouverture à distance mais cet ajout pose des problèmes techniques et financiers dans la mesure où le portail actuel ne s'y prête pas. La municipalité est en attente d'une évaluation des frais qu'engendrerait cette installation.

7. Renouvellement des PC obsolètes, mise à niveau du serveur et des antivirus. Les points 7-14-15-17 sont traités en même temps.

Demande de l'école

- L'éducation nationale, à titre de partenariat, a fourni le serveur de l'école, le logiciel, son paramétrage, sa maintenance et sa télémaintenance... la commune n'en avait jusqu'alors pas entendu parler car tout fonctionnait bien mais le conseiller pédagogique TICE de circonscription, Gilles Caroën nous a indiqué qu'il fallait passer le serveur de l'école de SLIS à AMON pour la sécurisation du serveur de l'Internet Scolaire (Changement de solution de filtrage, un peu plus exigeante en mémoire RAM... les conditions d'exploitation restant les mêmes...)

Il faut pour cela une barrette de deux gigas de RAM et un disque dur externe USB2 pour l'externalisation des données.

Afin d'arranger la municipalité et l'école, Gilles Caroën propose de s'occuper des achats et de l'installation. Pour ce faire, il n'aurait besoin que d'une mise à disposition d'une régie de 100€ (en liquide par conséquent) et il passerait remettre les factures.

Il a également précisé que c'est obligatoire dans le cadre de la circulaire Darcos sur le filtrage et la protection des mineurs sur Internet en milieu scolaire à la charge des mairies, comme une alarme, le chauffage...

La municipalité a déjà signé une convention pour le SLIS, solution logiciel qui est bientôt obsolète. Gilles propose donc de s'occuper de la maintenance du serveur (et uniquement du serveur, pas de ce qu'il y a ensuite comme les postes de travail) prenant en compte les obligations légales à la charge de la mairie, dans le cadre d'un service partenarial.

Par ailleurs, les antivirus ne sont plus en règle depuis février 2009 et bientôt plus personne n'aura accès à Internet dans l'école (y compris le poste de direction) ce qui est incompatible avec les apprentissages dans le cadre des Instructions Officielles.

Comme rappelé régulièrement en conseil d'école, nous n'avons du reste personne pour assurer la maintenance des postes (de tous les postes) et du réseau ce qui deviendra rapidement problématique...

Augmentation du débit ADSL demandée.

Réponse de la municipalité :

Suite à cette demande, un inventaire précis du parc informatique a été effectué. Il s'avère que la majorité du parc n'appartient pas à la commune. Cette dernière n'interviendra pas sur le parc obsolète et disparate de la salle informatique. Son obligation se limite à la maintenance des PC acquis par le biais de la communauté de communes de Roissy Porte de France qui en assure la maintenance.

La municipalité, consciente du problème concernant la salle informatique a demandé au service informatique de la CCRPF de proposer une solution afin de ne pas perdre l'usage de cette salle. Elle attend des compléments d'informations sur les démarches engagées par ce service pour prendre une décision.

Ecole numérique rurale : La réponse à l'appel à projet 2009, permettant d'obtenir une subvention, était demandée aux mairies pour le 30 juin. La municipalité n'a pas déposée de demande dans les délais et envisageait de le faire en 2010. Aucune de subvention n'est garantie en 2010 car la priorité sera donnée aux dossiers en instance en 2009 ; l'enveloppe financière n'étant pas assez importante pour satisfaire les demandes.

Cependant, la municipalité propose une prise de contact avec la commune de Bonneuil qui bénéficie de cet équipement pour prendre les informations et le ressenti des utilisateurs afin de finaliser son projet. Une délégation composée d'enseignants, d'élus et de parents pourrait se rendre sur place.

Cette proposition reçoit un accueil favorable des membres du Conseil d'Ecole.

8. Validation du projet d'école :

Le projet pédagogique présenté aux parents d'élèves a fait l'objet d'un avenant, il a été validé par l'IEN. Il a été validé à l'unanimité.

9. Evaluations départementales ou nationales.

Evaluations départementales CP : La passation des évaluations s'est effectuée entre le 12/10/09 et le 16/10/09. La correction des évaluations, entre le 16/10/09 et le 6/11/09. La saisie des évaluations se tiendra à l'école élémentaire du 9 au 13/11 pour une diffusion ultérieure aux familles.

Evaluations nationales : CE1 et CM2 : fin janvier début février pour les CM2 ; mai-juin pour les CE1

10. Bilan des actions engagées et projets à venir :

A) Relation aux familles :

Réunion des parents le 5 septembre: La participation des familles pour les réunions dans les classes a été importante :

CP et CP/CE1 : quasi totalité des parents

CE1 au CM2 : plus des ¾ des parents

- Dates de remise des livrets (indicatives et sous réserve de modifications) : 1^{er} trimestre, du 7 au 11 décembre 2009, 2^{ème} trimestre : remise individuelle aux parents le samedi 27 mars 2010, 3^{ème} trimestre: 25 juin 2010.

- Festival du livre : souhaité par les enseignants, la bibliothèque et les parents d'élèves, celui-ci sera reconduit cette année.

Il se tiendra dans la semaine du 16 au 20 novembre pour l'école.

Le 21 novembre, l'association des parents d'élèves sera présente à la bibliothèque pour une vente de livres présentés durant ce festival.

L'association des parents d'élèves y présentera et proposera également les photos prises lors du cross des parents le samedi 17 octobre.

Enfin, la municipalité offrira ce même jour un livre des auteurs Florian GEORGES & Loïck AKAKPO « **TIBAUT ET L'AUTRE MONDE** » aux élèves de CM1 et CM2.

- Fête de Noël : samedi 12 décembre 2009

- Loto des écoles : 6 février 2010, la proposition de Mme Brassart, au nom de l'association des parents d'élèves, d'y proposer un menu (sandwich-boisson-part de gâteau) est retenue.

B) Projets divers

- Prévention Routière :

Ces journées ont déjà eu lieu pour les CM1 : le lundi 21/09 et pour les CM2 : le mardi 22/09

Elles auront lieu le lundi 15 mars pour les CP et CE1 et le mardi 16 mars pour les CE2.

Les enseignants et le commandant de la CRS7 présentent leurs remerciements pour le repas offert par la municipalité au policier lors de ses interventions.

- Ecole et cinéma : volonté de poursuite du projet. Afin de régler le problème de la répartition des classes : 1 classe de cycle II et 3 du cycle III, le CE2 se greffera au cycle II ce qui simplifie le problème du transport et est plus simple que de greffer les CE1 au cycle III.

Les cars sont financés par la municipalité, nous l'en remercions car cela permet de diminuer la participation financière des familles au simple prix de la place à savoir 2,50 euros par élève.

Les premières projections aux enfants auront lieu à la rentrée : jeudi 5 novembre à 14h pour le cycle III et lundi 9 novembre à 9h pour le cycle II

- Sorties à Ecouen jeudi 10 décembre pour les CM1, à Guiry en Vexin pour les CE2 le 27 novembre
- Pas de classe transplantée pressentie pour le moment

C) Vie de l'école

- Exercices d'évacuation : le premier a été effectué le vendredi 11 septembre 2009, tout s'est bien passé. Au moins deux autres sont prévus en janvier 2010 et avril 2010.

- Couverture langue pour l'école : Magalie PIERSON pour les CE2 ; Caroline BRASSIER pour les CM1 et CM2 (échange de service). Il n'y aura donc pas besoin d'intervenant cette année.

- Elections de délégués de classe : la campagne s'est faite en deux temps et en deux tours. Le second tour a eu lieu le vendredi 2 octobre au matin. Une urne et un isoloir ont été fournis par la mairie pour cette dernière activité, nous l'en remercions. Un premier conseil des délégués s'est tenu le vendredi 16 octobre. (cf. point13).

- Bibliothèque : les visites ont démarré le mardi 6 octobre

- Piscine de Louvres :

CP: le mardi de 14h00 à 14h40 du 19/09 au 18 juin avec Mme LOUIS

CE1:14h40 à 15h20 du 19/09 au 18 juin avec Mlle TOUPANCE

CM2: le vendredi de 9h00 à 9h40 du 19/09 aux vacances de Noël avec Mme THUMARIN

11. Pont de l'Ascension:

La date du mercredi 26 mai est retenue en coordination avec l'école maternelle pour une récupération du vendredi 14 mai. Cette proposition est faite et validée lors de ce premier conseil d'école, elle sera rappelée au second et fera l'objet d'un rappel courant avril. **Les enfants n'auront donc pas école le vendredi 14 mais le mercredi 26 mai.**

Les parents demandent également que ce changement de planning fasse l'objet d'un mot spécifique à la rentrée de novembre.

12. Changement de la période des cross envisagé pour l'an prochain.

- Cross des écoles le vendredi 9 octobre. Il s'est très bien passé, nous avons eu la chance d'avoir un temps magnifique.

- Cross des parents le samedi 17 octobre. Il s'est très bien passé également, l'association des parents d'élèves a envoyé un mot de remerciement aux enseignants et aux familles.

- Nous proposons de changer la période de ces cross l'an prochain, dans l'hypothèse où ils seraient reconduits. Ceci permettrait de bénéficier d'une météo plus favorable, de plus de temps de préparation pour les parents d'élèves et dégagerait du temps utilisable en classe pour le spectacle de Noël.

13. Compte rendu du premier conseil d'élèves.

Conseil tenu le 16 octobre 2009 au matin. Etaient présents :

CP : Alexia HUY ; Kylian LECENES ; CP CE1 : Emma RENAUDO ; Odin SONNICHSEN ; CE1 : Léa SALLES, Lucien HARDUIN et Noah JACOB (égalité de voix) ; CE2 : Anthinéa MELOT et Lucas CUSTODIO ; CM1 : Charleen CANOVAS et Maël RAFFESTIN ; CM2 : Marine AUGER et Théo SONNICHSEN ; Le directeur : Eric GOMEZ

Le tableau ci dessous est présenté aux parents d'élèves élus et à la représentante de la municipalité. Une feuille de demande des travaux proposés par les élèves est également remise à cette dernière.

COUR

Problème ou Demande	A faire - Refus	par	Fait le
Fixer les cages avec des fixations qui s'enlèvent.	la demande est en cours en mairie, les services techniques sont informés.	Mairie	
Repeindre le terrain de foot en haut	la demande sera transmise en mairie	Mairie	
Délimiter le terrain de foot avec des plots	Pourquoi pas si la couleur ne suffit pas.	Elèves	
Mettre un arbitre par match.	Pourquoi pas, mais c'est aux élèves de gérer cela par des règles.	Elèves	
Utiliser des cartons (rouges et jaunes) et un sifflet	Pourquoi pas, mais c'est aux élèves de gérer cela par des règles.	Elèves	
Faire des remises en jeu quand il y a touches.	Pourquoi pas, mais c'est aux élèves de gérer cela par des règles.	Elèves	
Faire une rotation pour les jeux de ballon	Essai durant un trimestre : balle aux prisonniers le lundi et foot les autres jours.	Elèves et enseignants	
Laisser un passage le long du terrain de foot pour les petits qui vont aux toilettes	Oui	Elèves et enseignants	

Mettre une table de jeux de cartes pour les petits	la demande sera transmise en mairie	Mairie	
Mettre des protections au tableau du bas	la demande sera transmise en mairie	Mairie	
Repeindre les marelles et les carrés.	la demande sera transmise en mairie	Mairie	
Avoir un « coin billes »	Jouer aux billes sur les galets et non sur le terrain de foot ou sur le passage des petits	Elèves et enseignants	
Mettre un tableau sous le préau	la demande sera transmise en mairie	Mairie	
Mettre des sacs poubelles en plastique moins légers (pour qu'ils ne s'envolent pas).	la demande sera transmise en mairie	Mairie	

CLASSES

Problème ou Demande	A faire - Refus	par	Fait le
Réparer les stores (CM1).	la demande sera transmise en mairie	Mairie	
Installer des stores (CE2 et CM2).	la demande sera transmise en mairie	Mairie	
Acheter des globes	Voir avec les enseignants quels sont les besoins, aller chercher ceux des autres classes en attendant	Enseignants	

TOILETTES

Problème ou Demande	A faire - Refus	par	Fait le
Mettre un panneau de rappel des règles pour l'hygiène.	Oui	CM2	
Mettre des toilettes en bas pour les petits.	C'est une demande réclamant un lourd investissement mais la demande sera transmise en mairie	Mairie	
Avoir des rouleaux de papier toilette	Il y en a dans les WC, ne pas hésiter à le dire à l'enseignant de service s'il n'y en a plus mais, bien évidemment, ne pas jouer avec...		non
Robinets à régler	oui	La mairie	
Avoir des poubelles pour le papier essuie mains	la demande sera transmise en mairie		

AUTRES

Problème ou Demande	A faire - Refus	par	Fait le
Choix de plusieurs plats à la cantine	Problèmes d'ordre financier et d'organisation probables mais la demande sera transmise en mairie	la mairie	
La classe de CM2 va rédiger un journal sur la « non violence » qu'elle va faire passer dans les classes (ceux qui veulent participer pourront le faire sur un cahier mis à disposition).	Aucun problème		
Faire des concours de dessin entre classes (pour ceux qui veulent).	Pourquoi pas ?		

Par la municipalité

14. Point sur la salle informatique, le serveur et les antivirus sur chaque PC avec un retour des réponses de la CCRPF. Voir point n°7

15. le projet de classe numérique Voir point n°7

Par les Parents d'élèves élus FCPE:

16. Soutien : résultat de la consultation des parents.

RESULTATS DE L'ENQUÊTE :

	Sans difficultés	Petites difficultés	Grandes difficultés	Impossibilité
CP	17	4	1	2
CE1	18	7	3	1
CE2	18	6	2	1
CM1	15	6	2	1
CM2	11	5	1	0
Total enfants	79	28	9	5
Familles	68	22	9	5

17. Ecole numérique rurale : projet pour l'école de Fontenay ? Voir point n°7

18. Pont de l'Ascension : Voir point n°1

19. Kermesse : souhaitez-vous vous associer aux parents d'élèves pour l'organiser ?

Les parents d'élèves élus font une proposition pour que la kermesse ait lieu le vendredi soir avec une proposition de restauration.

Ils envisagent pour l'heure la possibilité de la soirée du vendredi 18 juin (jour et date déjà évoqués lors du conseil d'école de l'école maternelle d'octobre 2009). Les enseignants de l'école élémentaire semblent avoir une préférence pour le samedi matin. Cette question sera à revoir en janvier à l'occasion d'une réunion de préparation du loto du 6 février 2010. Les enseignants offrent leur aide quant à la préparation mais précisent qu'ils ne peuvent encore se prononcer quant à la participation effective de chacun lors de l'action elle-même qui reposera, comme pour le cross, sur le bénévolat et le volontariat.

20. Décoration du préau : où en sommes-nous ?

Décoration du préau: la proposition de la municipalité d'un artiste qui aurait fait une fresque à partir de réalisations d'élèves, évaluée à plus de 3000 euros ayant paru trop chère l'an dernier à l'équipe enseignante, le projet n'avait pas été conduit.

A ce jour, aucune dépense n'est engagée, prévue ou demandée pour la décoration du préau.

21. Cantine :

- Quelle organisation pour le pointage ?
- Comment se déroule la succession des services ?

Madame RIVET explique ce qui suit :

Les enfants sont pointés par les animateurs à 11h28 dans les classes, puis les enfants sortent se ranger dans la cour après 11h30.

Il y a 3 services : un premier qui arrive à 11h45 (dernier délai) à la cantine, un deuxième à 12h10 (dernier délai) et un 3^{ème} à 12h35 (dernier délai) à l'arrivée dans la cour des enfants du 1^{er} service.

Les enfants ont environ 40 minutes pour manger.

22. Accueil périscolaire du soir :

- Quelle organisation pour le pointage ?
- Aide individualisée ?

- Madame RIVET explique ce qui suit :

Les enfants sont pointés à 16h28 environ dans les classes, puis ils se rangent du côté du portail (côté poste). Les enfants montent ensuite au CMA ; leurs cartables sont récupérés par les services techniques.

Ensuite, d'après les fiches d'inscription déposées à la mairie, les animateurs pointent les enfants qui sont inscrits à l'aide individualisée et les envoient rejoindre les enseignantes dans le réfectoire.

Une fois que l'enfant a terminé ses leçons, il retourne dans la grande salle où un animateur pointe son retour.

- Des problèmes de pointage sont cependant évoqués par les parents d'élèves élus.